

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE JUILLET 1991

Météorologie

En juillet, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 21,2 °C, soit 2,8 °C de plus que la normale, cependant qu'il a été enregistré 51 mm de **précipitations** et 276 heures d'**insolation**, représentant respectivement 69 et 107 % des valeurs moyennes de juillet.

Température la plus élevée enregistrée en juillet : 33,6 °C (le 23 du mois); la plus basse : 9,1 °C (le 1er). Le seuil des 30 °C a été dépassé au cours de huit journées durant le mois.

Population

En juillet, la **population résidente** du canton a diminué de 375 personnes et se chiffre à 387 686 à la fin du mois. Cette diminution résulte d'une **perte migratoire** (saisonniers compris) de 626 personnes (arrivées dans le canton : 1 940, départs : 2 566) et d'un gain du **mouvement naturel** de 251 personnes (naissances : 512, décès : 261).

En une année, de fin juillet 1990 à fin juillet 1991, la population du canton s'est accrue de 2 958 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,8 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 63 unités et se chiffre à 242 809 personnes, alors que la population étrangère (sans les saisonniers) a augmenté de 3 021 et se fixe à 139 614.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin juillet, à 105 618 (juillet 1990 : 105 939), dont 68 987 travailleurs sous permis B et C, 5 231 saisonniers et 31 400 frontaliers. En une année – de fin juillet 1990 à fin juillet 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 381, celui des frontaliers de 290, alors que l'effectif des saisonniers est en recul de 1 992.

A fin juillet, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 5 222 (5 138 à fin juin) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 330 (310 à fin juin). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, reste stable à 3,1 %, la moyenne nationale se situant à 1,2 %. Quant aux **places vacantes**, 1 257 offres d'emploi à plein temps et 100 à temps partiel ont été annoncées en juillet (respectivement 1 294 et 93 en juin).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en juillet à 188,2 millions de kWh (juillet 1990 : 183,0 millions de kWh) et celle de **gaz** à 44,6 millions de kWh (juillet 1990 : 39,5 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations de juillet 1991 : 226 logements construits, dont 12 villas. En une année (de fin juillet 1990 à fin juillet 1991), on aura donc achevé 2 006 logements (dont 196 villas), contre 1 792 un an auparavant.



Les projets : 265 logements (dont 25 villas) ont été autorisés en juillet 1991 et 127 logements (dont 12 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre juillet 1990 et juillet 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 305 (2 678 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 024 (contre 2 712 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 31 juillet 1991, 187 625 logements dans le canton, soit 2 110 de plus qu'à fin juillet 1990 (1 850 pour la période annuelle précédente).

Transports

A fin juillet, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 254 635 unités, dont 206 267 autos et 21 401 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 4 343 unités, dont 3 194 autos et 1 097 motos.

Tourisme

En juin, 90 202 **hôtés** (102 439 en juin 1990), dont 80 409 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 232 120, contre 252 990 en juin 1990. Pour les six premiers mois de l'année, le nombre total de nuitées (1,07 millions) est inférieur de 9,6 % à celui de l'an dernier.

Indice genevois des prix à la consommation

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a légèrement diminué en juillet (-0,1 %), pour se fixer à 132,7 points. En douze mois, il a augmenté de 5,9 %. En août, l'indice augmente de 0,5 % pour se fixer à 133,1 points, mais le taux annuel recule par rapport au mois précédent et se fixe à 5,4 % (contre 5,1 % un an auparavant).

Poursuites et faillites

En juillet, 14 196 réquisitions de poursuite (12 157 en juillet 1990) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 52 séquestres (46 en juillet 1990).

Depuis le début de l'année (janvier-juillet), 96 889 réquisitions de poursuite ont été déposées, soit 14 425 ou 17,5 % de plus que durant la même période de 1990.